Nations Unies

S/PV.8730



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8730e séance

Lundi 24 février 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Pecsteen de Buytswerve	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Heusgen
	Chine	M. Wu Haitao
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	M. Barkin
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Djani
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

20-04886 (F)







La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance.

M. Mladenov participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Jérusalem.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Mladenov.

M. Mladenov (*parle en anglais*) : Il y a deux semaines, j'ai présenté un exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8717) à la suite de la publication, par les États-Unis, de leur vision pour les Israéliens et les Palestiniens, intitulée *Peace to Prosperity*. Aujourd'hui, je ferai un exposé ordinaire sur la situation sur le terrain. Je voudrais toutefois commencer en abordant la situation telle qu'elle évolue à Gaza et alentours.

Le 23 février, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont déclaré avoir tiré sur deux militants du Jihad islamique palestinien qui tentaient de placer un engin explosif le long de la clôture d'enceinte à Gaza. Le Jihad islamique a par la suite déclaré qu'un membre de son aile militaire avait été tué dans l'incident, et les responsables israéliens ont confirmé que les FDI avaient récupéré le corps d'un des militants.

Depuis lors, plus de 60 roquettes ont été tirées par des militants du Jihad islamique palestinien en direction d'Israël. À l'heure actuelle, les FDI ripostent par de multiples frappes aériennes dans la bande de Gaza. Cinq blessés ont été signalés à l'intérieur de Gaza. Hier, les FDI ont également frappé ce qu'elles ont dit être des cibles du Jihad islamique palestinienne en Syrie, et deux décès ont également été confirmés. La situation va de mal en pis en ce moment même, puisque les tirs de projectiles depuis Gaza se poursuivent, de même que les frappes aériennes israéliennes menées en représailles. L'équipe des Nations Unies sur le terrain est en contact avec nos homologues égyptiens pour tenter de rétablir le calme.

Je saisis cette occasion pour demander l'arrêt immédiat des tirs de roquettes et de mortier, qui risquent de n'avoir pour seul effet que d'entraîner Gaza dans un nouveau cycle interminable d'hostilités. Les tirs aveugles de roquettes en direction de centres de population civile sont une violation du droit international et doivent cesser.

Au total, au cours de la période considérée, plus de 110 projectiles ont été tirés depuis Gaza vers les communautés israéliennes, faisant quatre blessés, dont une femme et un enfant. Plus de 100 ballons incendiaires ont été lâchés en direction d'Israël, et nombreux sont ceux qui transportaient des engins explosifs. En réponse, les FDI ont tiré 102 missiles contre des cibles du Hamas et du Jihad islamique à Gaza, blessant sept Palestiniens, dont deux enfants. Au cours de la même période, trois Palestiniens passés de Gaza en Israël ont lancé un engin explosif sur les forces de sécurité, qui les ont tués par balles. Le 31 janvier, un jeune Palestinien de 14 ans est mort des suites de blessures qu'il avait reçues lors des manifestations organisées le long de la clôture d'enceinte à Gaza l'an dernier et qui étaient liées à l'utilisation de bombes lacrymogènes.

Le 1er février, Israël a restreint l'entrée de ciment à Gaza, suspendu quelque 500 permis de passage et réduit de 15 à 10 milles marins la zone de pêche autorisée le long de la côte méridionale de Gaza. Ces décisions sont intervenues un jour à peine après que l'assouplissement des restrictions sur l'entrée de certains biens à Gaza avait été convenu. Au 18 février, certaines des restrictions avaient été levées et un accord avait été conclu pour revenir sur les suspensions, relever à 7 000 le nombre de permis de commerce, un record depuis 2007, et rétablir la zone de pêche à 15 milles marins.

Au cours des deux dernières années, j'ai informé le Conseil de la crise sécuritaire, humanitaire et politique qui persiste à Gaza et de la réponse des Nations Unies sur le terrain. Nous avons travaillé dur pour fournir de l'électricité, assouplir les restrictions et permettre le développement de la bande de Gaza, tout en réduisant le risque d'une escalade militaire. Les femmes font de plus en plus les frais des conditions humanitaires désastreuses dans la bande de Gaza. Elles sont tenues de subvenir aux besoins de leur famille tandis que les hommes sont au chômage; nombreuses sont celles qui vivent avec leur famille élargie et qui ont du mal à gagner leur vie.

Parmi nos nombreuses préoccupations humanitaires, je dois aujourd'hui souligner la catastrophe sanitaire en cours dans la bande de Gaza. Selon des interlocuteurs locaux, à la fin janvier, les niveaux de stocks requis pour 46 % des médicaments essentiels étaient complètement épuisés. Je répète : les stocks relatifs à 46 % des médicaments essentiels étaient complètement épuisés. Le 18 février, les FDI ont autorisé l'entrée à Gaza d'une cargaison de médicaments d'environ 4 millions de shekels, soit 1,2 million de dollars. Cela permettra d'atténuer quelque peu la situation désastreuse; cela étant, je profite de cette occasion pour encourager le Gouvernement palestinien à collaborer avec les Nations Unies et à redoubler d'efforts pour aider à régler la crise sanitaire en cours à Gaza.

En ce qui concerne la Cisjordanie, la violence se poursuit là aussi. Au cours de la période considérée, sept Palestiniens, dont un enfant, ont été tués par les forces de sécurité israéliennes, et 206 autres ont été blessés au cours de divers incidents. Seize agents de sécurité israéliens et sept civils ont été blessés par des Palestiniens. Le 5 février, un adolescent palestinien a été tué par les forces de sécurité israéliennes après qu'il aurait lancé un cocktail Molotov durant des affrontements à Hébron. Le lendemain, un Palestinien a été touché par balle lors d'affrontements à Jénine, et dans un autre incident, un policier de l'Autorité palestinienne a été mortellement atteint par une balle alors qu'il se trouvait à l'intérieur d'un poste de police. Les forces de sécurité israéliennes ont ouvert une enquête sur le deuxième incident.

Le 6 février à Jérusalem, 12 soldats israéliens qui n'étaient pas en service ont été blessés, dont un grièvement, par une voiture-bélier conduite par un Palestinien, qui a par la suite été appréhendé. Un autre Palestinien a succombé à ses blessures par balles reçues le 7 février lors de manifestations dans le village de Qaffin, dans le nord de la Cisjordanie.

Le 19 février, un jeune Palestinien de 14 ans a été tué par les forces de sécurité palestiniennes à Qabatiyé, dans la province de Jénine, durant des affrontements avec les résidents. Je réitère que la violence contre les civils, en particulier les enfants, est inacceptable et doit être condamnée par tous. Les forces de sécurité israéliennes doivent également faire preuve de la plus grande retenue et n'avoir recours à une force létale qu'en cas de nécessité absolue. Tous les incidents doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies.

Pendant ce temps, la situation aux alentours des Lieux saints de Jérusalem est restée tendue tout au long de la période considérée. Sur fond d'appels de dirigeants politiques et religieux encourageant les Palestiniens à prier en masse sur les sites musulmans, des affrontements limités et des arrestations ont été signalés, notamment après la prière du vendredi. La police israélienne a également ordonné des restrictions d'accès temporaires au site à l'encontre de plusieurs Palestiniens, notamment un dirigeant religieux et l'ancien grand mufti de Jérusalem, et invoqué l'incitation et des troubles à la paix pour justifier cette suspension. La police a également arrêté un ancien membre de la Knesset israélienne pour avoir passé outre aux directives de la police lors d'une visite sur le site.

Des négociations bilatérales véritables n'étant pas à l'ordre du jour, les événements sur le terrain ont continué de miner les perspectives d'une solution à deux États. Les autorités israéliennes ont démoli ou saisi 28 structures appartenant à des Palestiniens, et 11 autres ont été démolies par leurs propriétaires après avoir reçu des ordres de démolition, ce qui a provoqué le déplacement de 47 personnes, dont 12 femmes et 19 enfants. Sur les structures démolies, 18 se trouvaient à Jérusalem-Est. La plupart d'entre elles ont été ciblées car les autorités israéliennes n'avaient pas octroyé de permis de construire, qui sont presque impossible à obtenir pour les Palestiniens.

Durant la période considérée, le Tribunal de première instance de Jérusalem a ordonné l'éviction de deux familles palestiniennes de leurs maisons situées dans le quartier de Silwan, à Jérusalem-Est, à la suite d'une plainte déposée par une organisation de colons israéliens. Environ 80 autres familles dans cette zone pourraient être touchées par des procédures d'éviction similaires.

Le 5 février, les autorités israéliennes ont démoli deux structures dans l'implantation sauvage de Maalé Shlomo, près de l'implantation de Kokhav HaShahar, et affronté des dizaines de colons venus dénoncer cette mesure, procédant à trois arrestations. Le 20 février, le Premier Ministre a annoncé avoir approuvé la construction de plus de 3 000 logements dans la colonie de Givat Hamatos, et d'environ 1 000 logements à Beït Safafa pour ses résidents palestiniens. Il a également déclaré qu'il autoriserait le lancement du processus de planification de la construction de 2 200 logements dans la colonie de Har Homa, à Jérusalem-Est. S'ils sont mis en œuvre, ces projets consolideront un cercle de colonies séparant Jérusalem-Est de Bethléem, réduisant ainsi considérablement la possibilité de créer un futur État palestinien

d'un seul tenant. Je réitère que toutes les colonies sont illégales au regard du droit international et constituent un obstacle important à la paix.

En attendant, la menace de l'annexion persiste. Les représentants israéliens et américains ont indiqué qu'une telle mesure ne serait engagée qu'après qu'une commission conjointe aura achevé d'établir des cartes détaillées des zones concernées de la Cisjordanie occupée. Le 15 février, les États-Unis ont confirmé la formation d'une commission conjointe. Le Secrétaire général s'est toujours prononcé contre les mesures unilatérales et les plans d'annexion. Ces mesures, notamment l'annexion possible de territoire en Cisjordanie ou d'autres mesures similaires, auraient un effet dévastateur sur la perspective de la solution à deux États. Elles fermeraient la porte aux négociations, auraient des répercussions néfastes dans toute la région et compromettraient gravement les perspectives de normalisation et de paix régionale.

Je saisis également cette occasion pour rappeler au Conseil que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) reste confronté à d'importants problèmes financiers. Si un appui financier supplémentaire n'est pas mobilisé, des services essentiels à Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, seront suspendus dès la fin d'avril. Cela aurait de profondes répercussions humanitaires, en particulier pour certaines des communautés les plus vulnérables, notamment les foyers dirigés par des femmes qui vivent en deçà du seuil de pauvreté. J'exhorte les États Membres à continuer d'appuyer les programmes essentiels de l'UNRWA pour permettre à l'Office de continuer à fonctionner après avril.

Pour en venir brièvement à la situation entre Palestiniens, je suis au regret d'annoncer que les perspectives de réconciliation et de la tenue d'élections restent bloquées. Il est essentiel de renouveler la légitimité des institutions nationales palestiniennes en organisant des élections législatives et présidentielle, qui n'ont pas eu lieu depuis 2006. Les Palestiniens doivent être autorisés à exercer leur droit démocratique à voter et à élire leurs dirigeants et leurs représentants. Alors que l'ONU continue d'appuyer les initiatives de réconciliation palestinienne dirigées par l'Égypte, le mouvement national palestinien reste affaibli par l'absence de progrès sur la voie de l'unité. Il est temps que les dirigeants coopèrent de manière constructive avec l'Égypte, inversent cette trajectoire négative et adoptent des mesures concrètes pour remédier aux divisions.

En ce qui concerne la région, au Liban, le Premier Ministre Hassan Diab a formé le 21 janvier un gouvernement, qui a ensuite été confirmé par un vote de confiance du Parlement le 11 février. La priorité annoncée par le nouveau Gouvernement est le règlement de la situation socioéconomique. Toutefois, les manifestations populaires se poursuivent dans tout le pays.

Dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), un incident grave s'est produit le 10 février lorsqu'une quinzaine de personnes ont bloqué une patrouille de la FINUL à Braachit, dans le secteur ouest. Les attaquants ont saisi des objets, notamment une radio portable et un appareil de localisation GPS, à l'intérieur d'un véhicule de patrouille. Un soldat de la paix a été légèrement blessé. Les attaques contre des soldats de la paix sont inacceptables. La FINUL a demandé une enquête rapide sur cet incident, ainsi que la restitution de ses biens, et a prié les autorités libanaises d'engager des poursuites contre les responsables.

Pour ce qui est du Golan, la récente violation de la ligne de cessez-le-feu et les activités militaires dans la zone de séparation ont montré que la situation dans cette région reste instable. Le 6 février, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) a constaté des tirs de missiles depuis le secteur alpha en direction du secteur bravo, ainsi que des tirs antiaériens depuis des positions dans le secteur bravo. La FNUOD a également vu des drones quitter le secteur alpha pour traverser la ligne de cessez-le-feu, et un drone a été abattu dans le secteur bravo. À deux reprises, les 13 et 23 février, le personnel de la FNUOD a vu des avions en provenance du secteur alpha traverser la ligne de cessez-le-feu et tirer au-dessus de la zone de séparation, et il a observé des tirs antiaériens depuis le secteur bravo. À chaque fois, les Forces de défense israéliennes ont effectué des frappes contre des cibles en Syrie, et non contre les forces armées syriennes. La FNUOD est entrée en contact avec les deux parties pour prévenir une escalade des tensions et leur a rappelé qu'elles sont tenues de respecter l'Accord sur le dégagement de 1974.

Alors que les tendances négatives persistent sur le terrain, je réitère ce que j'ai dit au Conseil au début du mois. Il n'est pas suffisant aujourd'hui de réaffirmer les paramètres internationalement convenus qui doivent permettre de régler le conflit. Il est temps que nous revenions vers le cadre de médiation mutuellement

convenu pour garantir la reprise de négociations véritables entre Israéliens et Palestiniens. Bien qu'il existe des interprétations et des propositions diverses concernant la manière de réaliser la solution des deux États, cela reste notre objectif commun. Comme l'a indiqué le Secrétaire général, la position de l'ONU à l'égard de la solution des deux États est définie par les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Les deux derniers jours nous ont une fois de plus montré à quel point la situation à Gaza est fragile. Sa population souffre sous le joug du Hamas et du fait des bouclages israéliens, alors que les activités des militants forcent les communautés israéliennes à vivre dans la peur du prochain tir de roquette. Quelle que soit la quantité d'aide humanitaire ou économique fournie, elle ne suffira pas à régler la situation à Gaza ou le conflit en général. Gaza a au bout du compte besoin d'un règlement politique.

En l'absence de progrès vers le règlement de toutes les questions relatives au statut final, nos initiatives de diplomatie préventive continueront de jouer un rôle à part entière pour veiller à ce que le conflit israélo-palestinien ne continue pas de s'envenimer et ne soit pas aspiré par la dernière escalade régionale. L'ONU reste déterminée à soutenir les Palestiniens et les Israéliens dans leur quête d'un avenir pacifique.

Le Président : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 20.